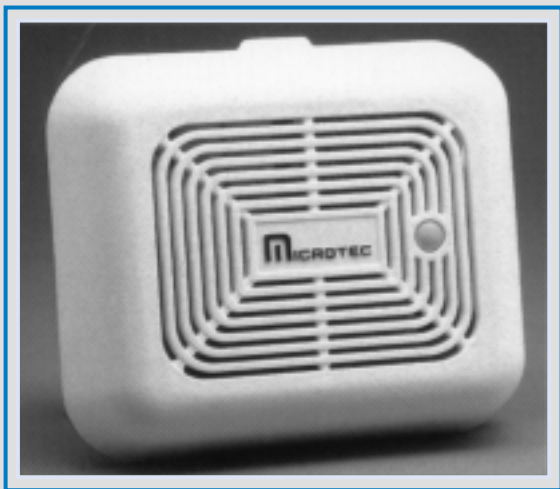


Le téléavertisseur d'incendie et d'urgence m-985



guide de l'utilisateur

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'APPAREIL	4
1. L'unité centrale du M-985	
2. Les éléments du M-985	
3. Description des éléments du M-985	
RACCORDEMENT À LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE	8
INSTALLATION	9
FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL	13
1. Alarme incendie	
2. Alarme d'urgence	
3. Code d'annulation de service	
VÉRIFICATION ET ENTRETIEN	15
COMMENT ÉVITER LES FAUSSES ALARMES	17
1. Définition d'une «fausse alarme»	
2. Qu'est-ce qui provoque une «fausse alarme»	
3. Que faire pour éviter les «fausses alarmes»	
4. Que faire lors d'une «fausse alarme»	
COMMENT DÉTECTER DES TROUBLES D'ALIMENTATION	22
EXAMEN DE CONTRÔLE & RECOMMANDATIONS	24, 25
LIMITATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE.....	25
MESURES PRÉVENTIVES	28
GARANTIE LIMITÉE	30

RENSEIGNEMENTS UTILES

À conserver à portée de la main près de votre téléphone!

Votre numéro d'appareil (N° de série à l'intérieur) :

Votre numéro de formulaire d'adhésion :

Plan de garantie: OR (___) BRONZE (___)

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE MICROTEC

1-800-263-3638

Site du Service de Prévention Microtec
<http://www.microtecsecurite.com>

PRÉSENTATION DE L'APPAREIL

Vous venez d'acquérir le Téléavertisseur d'incendie et d'urgence M-985 mis au point et entièrement fabriqué au Québec par Télé Alarmes Microtec inc.. Cet appareil, à la fine pointe de la technologie et homologué selon les normes U.L.C., constitue pour vous le meilleur choix en matière de prévention des incendies. Le Téléavertisseur M-985 utilise la technologie par ionisation. À ce propos, nous vous incitons à lire attentivement les pages 25 à 27 sur les limitations des avertisseurs de fumée et sur la nécessité d'avoir un plan global de sécurité.

Le Téléavertisseur d'incendie et d'urgence M-985 de Microtec inc. est d'un fonctionnement facile. Il peut effectuer quatre opérations de base soit: INCENDIE, URGENCE, ANNULATION et/ou VÉRIFICATION. Il n'y a que quelques procédures à suivre pour maximiser son rendement.

1. L'unité centrale du M-985

Le Téléavertisseur d'incendie et d'urgence M-985 est un appareil qui, mis en alarme donne l'alerte au Centre de télésurveillance Microtec. Cette opération est assurée par l'unité centrale du M-985. C'est le cœur du système. Il permet non seulement de contrôler l'ensemble des fonctions de détection des appareils pouvant s'y rattacher, mais c'est de cette unité que seront transmises les alarmes incendie et urgence au Centre de télésurveillance Microtec.

2. Les éléments du M-985

Vous retrouvez dans la *figure 1* les principaux composants de votre Téléavertisseur d'incendie et d'urgence.

Téléavertisseur M-985

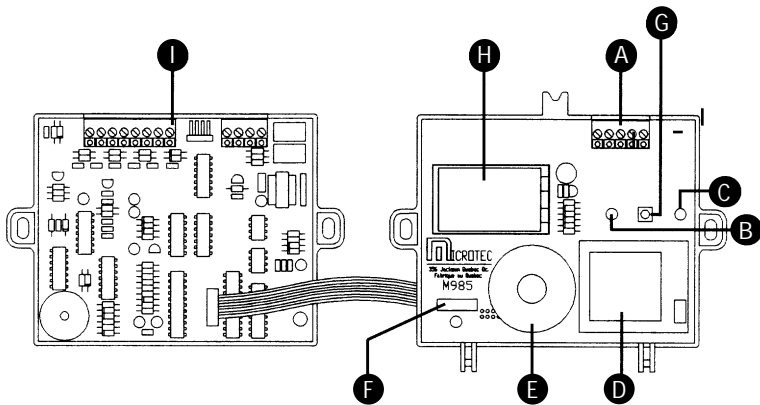


Figure 1

- | | |
|---|---|
| (A) Bornes de raccordement | (G) Bouton test/annulation |
| (B) Voyant vert (modèle électrique seulement) | (H) Pile d'alimentation |
| (C) Voyant rouge | (I) Unité centrale |
| (D) Chambre d'ionisation | (J) Touches urgence (rouge) (voir Figure 2) |
| (E) Avertisseur sonore | (K) Touche (jaune) annulation/ vérification (voir Figure 2) |
| (F) N° d'appareil | |

Module d'urgence/annulation/vérification

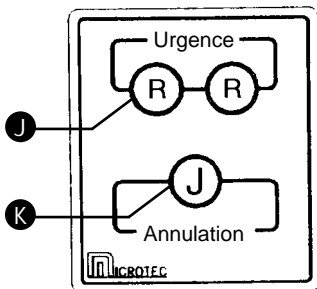


Figure 2

3. Description des éléments du M-985

- Les bornes de raccordement : servent à relier à l'appareil différents composants de votre système de sécurité.
- Le voyant vert : se retrouve dans les appareils alimentés par le réseau électrique.
- Le voyant rouge : clignote à toutes les 45 secondes pour indiquer que l'appareil est en état de fonctionnement. Il clignote également à toutes les secondes lorsqu'une alarme incendie est déclenchée.
- La chambre d'ionisation : détecte les émanations de fumée dans l'air ambiant. Elle est conçue avec une double cage d'ionisation pour une sécurité accrue.

- E. L'avertisseur sonore: alarme d'une puissance sonore supérieure à 85 décibels.
- F. Le numéro (n°) d'appareil: code d'identification unique à votre système
- G. Le bouton test/annulation: le bouton test local ou annulation sert à vérifier le bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée. Il joue le même rôle que la touche jaune du Module d'urgence et annulation/ vérification (*voir «K»*).
- H. La pile d'alimentation: dans les appareils alimentés à pile seulement. Une pile de type Duracell MN 1604 9 volts ou un équivalent est requise.
- I. L'unité centrale: dans cette partie logent toutes les composants électroniques de votre système tels l'ordinateur de gestion et le système de communication.
- J. Les touches urgence: si l'on appuie sur l'une ou l'autre des touches (rouge), ceci entraînera la transmission d'une alarme d'urgence. Il est important de savoir qu'au moment où le processus de transmission est enclenché, l'annulation de cette alarme devient impossible.
- K. La touche vérification/annulation: en mode "alarme incendie", cette touche (jaune) permet d'annuler l'alarme locale du Téléavertisseur pendant 45 secondes et évite la transmission d'une fausse alarme au Centre de télésurveillance. En mode "repos", il permet de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.

RACCORDEMENT À LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE

Votre système et votre appareil téléphonique sont reliés à la ligne téléphonique par l'entremise d'un FJTEL (fil de jonction téléphonique) .

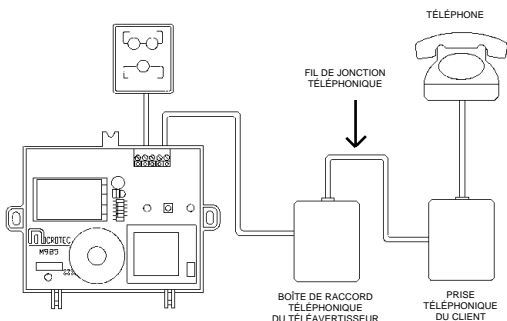


Figure 3

Toutefois, si vous étiez privé de l'usage de votre téléphone à cause d'un dérangement de votre appareil M-985, vous n'avez qu'à débrancher le FJTEL de la boîte de raccord téléphonique du téléavertisseur. Il ne reste plus qu'à prévenir immédiatement le Centre de service à la clientèle Microtec.

INSTALLATION

1. Où doit-on l'installer?

Pour une protection complète, on devrait installer les avertisseurs de fumée dans toutes les pièces, halls, zones de rangement, sous-sols et greniers d'un bâtiment. La recommandation minimum est un avertisseur de fumée à chaque étage d'un édifice et un dans chaque zone de chambres à coucher. Les figures ci-dessous vous montrent comment appliquer cette recommandation.

- Placez un avertisseur de fumée dans le hall à l'extérieur de chaque zone de chambres à coucher. *Voir figure 4.* Deux avertisseurs sont requis dans les maisons ayant deux zones de chambres à coucher. *Voir figure 5.*
- Placez un avertisseur de fumée à chaque étage d'une résidence à plusieurs étages y compris au sous-sol. *Voir figure 6.*
- Placez un avertisseur de fumée à l'intérieur de chaque chambre à coucher lorsque des appareils électriques fonctionnent pendant que quelqu'un dort.

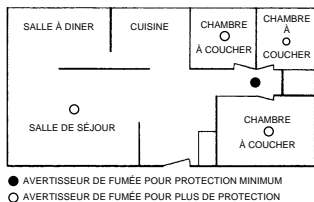


Figure 4

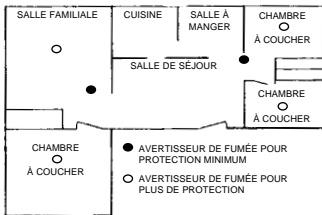


Figure 5

- Placez un avertisseur de fumée à l'intérieur de chaque chambre à coucher lorsque quelqu'un dort avec la porte fermée ou qu'il fume.
- Placez les avertisseurs de fumée aussi près que possible du centre du plafond. Si cela n'est pas possible, placez l'avertisseur au plafond, mais pas plus près de dix (10) cm (4 pouces) de tout mur ou coin. *Voir figure 7.*
- Si le montage mural est permis par vos codes locaux et provinciaux, placez des avertisseurs de fumée montés au mur entre 10 et 30 cm (4 et 12 pouces) du plafond. *Voir figure 7.*
- Dans les salles avec plafond en pente, pointu ou en pignon, montez les avertisseurs de fumée à 0,9 m. (3 pieds) mesurés horizontalement depuis le point le plus haut du plafond.
- Placez les avertisseurs de fumée aux deux extrémités d'un couloir de chambres à coucher si ce couloir mesure plus de 12 mètres (40 pieds) de long.
- Placez des avertisseurs de fumée au deuxième étage en haut de la cage d'escalier.

2. Où ne doit-on pas l'installer?

De fausses alarmes sont souvent causées par des avertisseurs de fumée qui ont été placés dans des endroits où ils ne pouvaient pas fonctionner convenablement. Pour éviter les fausses alarmes, ne placez donc pas les avertisseurs de fumée:

- Dans des endroits ou près des endroits où des particules de combustion sont normalement présentes comme dans les cuisines et les garages où il peut y avoir des particules de

combustion provenant des systèmes d'échappement de véhicules; près des fournaies, des chauffe-eau ou des chauffeferettes au gaz. Installez les avertisseurs de fumée au moins six (6) mètres (20 pieds) des cuisines ou autres endroits où des particules de combustion sont normalement présentes.

- Dans les endroits humides ou près des salles de bain avec douche. L'humidité peut pénétrer dans la chambre d'ionisation sous forme de vapeur d'eau, puis se refroidir et se condenser en gouttelettes qui peuvent occasionner une fausse alarme. Installez les avertisseurs de fumée à au moins trois (3) mètres (10 pieds) des salles de bains.

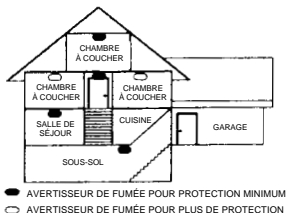


Figure 6

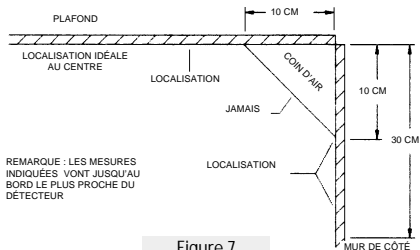


Figure 7

- Dans les endroits très froids ou très chauds ou dans les bâtiments non chauffés ou les salles extérieures lorsque la température peut descendre en dessous ou au dessus de la gamme de déclenchement des avertisseurs. Les limites de températures pour un bon fonctionnement sont 4° à 38° C (40° à 100° F).
- Dans les endroits très poussiéreux ou les endroits sales. La saleté et la poussière peuvent s'accumuler sur la chambre d'ionisation de l'alarme et la rendre très sensible ou encore bloquer les ouvertures se rendant à la chambre d'ionisation et empêcher celle-ci de capter la fumée.
- Près des entrées ou des retours d'air frais ou dans les endroits avec beaucoup de courants d'air. Les climatiseurs, les chauffferettes, les ventilateurs et les entrées et retours d'air frais peuvent empêcher la fumée de se rendre à l'avertisseur de fumée, ce qui rendra ces dispositifs moins efficaces.
- Dans les espaces d'air stagnant en haut des toits en pointe ou dans les coins entre les plafonds et les murs. L'air stagnant peut empêcher la fumée d'atteindre un avertisseur.
- Dans les endroits infestés par les insectes. Si les insectes pénètrent dans la chambre d'ionisation de l'appareil, ils peuvent causer une fausse alarme. Débarrassez-vous en avant d'y installer des avertisseurs de fumée.
- Près des appareils d'éclairage fluorescent. Le "bruit" électrique causé par les appareils d'éclairage fluorescent voisins peuvent causer des fausses alarmes. Installez des avertisseurs de fumée à au moins 1,5 mètre (5 pieds) de tels dispositifs d'éclairage.

FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL

Alarme d'incendie

Si un incendie se déclare à votre domicile, les émanations de fumée déclencheront votre Téléavertisseur. Dans un délai de 45 secondes, si vous n'avez pas annulé localement en appuyant sur la touche (jaune) vérification/annulation, le Centre de télésurveillance Microtec aura reçu un signal les avisant qu'un incendie prend naissance. Cinq (5) bips sonores seront alors émis par le Téléavertisseur vous indiquant que votre alarme s'est acheminée normalement. Immédiatement l'opérateur du Centre de télésurveillance Microtec logera un appel à votre domicile. Si, après cinq (5) sonneries, il n'y a pas de réponse, votre Service de protection contre l'incendie sera avisé, ce qui permettra une intervention rapide et efficace. Si vous êtes en présence d'un véritable sinistre évacuez immédiatement les lieux.

Alarme d'urgence

Le Téléavertisseur peut également transmettre des alarmes d'urgence.

Pour actionner l'alarme, vous appuyez sur l'une ou l'autre des touches (rouge) du Module d'urgence (*Figure 2*).

Suite à cette opération, cinq (5) bips sonores seront alors émis par le téléavertisseur vous indiquant que votre alarme s'est acheminée normalement et le Centre de télésurveillance

Microtec établira une communication téléphonique avec votre domicile. Si vous êtes en mesure de répondre, demandez l'aide dont vous avez besoin (ambulance, police, services, etc.). Si toutefois, pour une raison quelconque, vous étiez dans l'impossibilité de répondre, l'opérateur communiquera avec votre Service de Sécurité publique. De plus, une des personnes inscrites à votre dossier sera contactée.

IMPORTANT: Une alarme d'urgence ne peut être annulée à partir de votre appareil. La "seule façon d'annuler" une alarme d'urgence est d'attendre que l'opérateur du Centre de télésurveillance Microtec entre en contact avec vous. Il faut alors lui donner votre code d'annulation de service.

Code d'annulation de service

Ce code constitue une protection supplémentaire pour vous. Il permet d'annuler un service en cas de vérification ou d'alarme. Si ce code n'est pas transmis à l'opérateur lors d'une vérification téléphonique, le Service de Sécurité publique sera dépêché chez vous.

VÉRIFICATION ET ENTRETIEN

Vérification

La vérification du Téléavertisseur d'incendie M-985 est essentielle. Elle est simple à faire et prend peu de temps .

Une fois la semaine, vérifiez votre Téléavertisseur d'incendie en appuyant sur la touche (jaune) vérification/annulation. L'avertisseur sonore retentira pendant quelques secondes avant de s'arrêter. Au cours de cette opération de vérification, votre système ne communique pas avec le Centre de télésurveillance Microtec. De plus, si des avertisseurs de fumée auxiliaires (sous-stations) Microtec sont raccordés au Téléavertisseur, ils doivent aussi retentir quelques secondes lorsque l'on enfonce cette même touche.

Il est recommandé d'effectuer un test d'urgence à tous les 3 mois (voir section "Alarme d'urgence" en page 13).

Entretien

À tous les six (6) mois, il est recommandé d'utiliser un sèche-cheveux à la position "air froid" de façon à déloger les particules de poussières qui se sont accumulées dans la chambre d'ionisation de votre Téléavertisseur. La façon de faire est la suivante:

- En utilisant la languette prévue à cet effet, débloquez le couvercle et faites-le basculer.

- En prenant soin de ne pas toucher aux composants de votre appareil avec le sèche-cheveux, dirigez le jet d'air de celui-ci vers la chambre d'ionisation afin d'évacuer la poussière.
-

- ATTENTION: Si votre appareil a accumulé, à l'extérieur comme à l'intérieur, un important dépôt de poussière ou de graisses de cuisson, il vaut mieux le laver de la façon suivante:
 - Extérieur: vous enlevez complètement le couvercle et vous le faites tremper dans l'eau savonneuse, asséchez-le bien avant de le remettre en place.
 - Intérieur: vous passez délicatement un linge humide (eau chaude) de façon à ce qu'il n'y ait plus de saletés visibles. Vous utilisez ensuite le sèche-cheveux de la manière décrite précédemment.
 - S'il arrivait que l'appareil retentisse durant l'opération de nettoyage, appuyez sur la touche (jaune) annulation.
 - Refermez le couvercle.
-

COMMENT ÉVITER LES FAUSSES ALARMES

1. Définition d'une «fausse alarme»

Par «fausse alarme», nous entendons le déclenchement non fondé d'un système de sécurité qui est susceptible de provoquer le déplacement d'un Service de Sécurité publique, que ce soit les policiers, les pompiers ou les ambulanciers.

2. Qu'est-ce qui provoque une «fausse alarme»

Les causes d'une «fausse alarme» sont multiples. Parmi les plus fréquentes, notons :

2.1 L'erreur humaine

a. En cuisinant, de la fumée ou de l'humidité est produite d'une façon excessive forçant les avertisseurs de fumée à déclencher une alarme.

b. En allumant le foyer ou le poêle à bois, une fumée excessive s'accumule dans la maison et déclenche une alarme.

c. Quelqu'un prend une douche à l'eau très chaude. Quand il ouvre la porte de la salle de bain, un nuage de vapeur envahit l'avertisseur de fumée qui voit la vapeur comme de la fumée provoquant ainsi une alarme.

d. De la peinture est introduite dans un avertisseur de fumée mal protégé. La peinture peut changer les caractéristiques de l'avertisseur de fumée en le rendant plus sensible. Au moindre changement, il déclenchera une alarme.

e. Lors de travaux de rénovation, votre appareil n'est pas suffisamment protégé et la poussière s'infiltré et prépare infailliblement une «fausse alarme».

f. Les piles des avertisseurs de fumée ne sont pas remplacées sur une base régulière. Ainsi, la sensibilité des appareils de détection augmente.

g. Une touche d'appel d'urgence est enfoncée par erreur.

2.2 La présence d'insectes

a. Un insecte s'infiltré dans la chambre d'ionisation de l'avertisseur de fumée et déclenche une «fausse alarme».

2.3 Les causes extérieures

a. Durant les journées chaudes et humides, la maison est laissée sans ventilation adéquate. L'humidité dépasse le seuil critique des avertisseurs de fumée qui produisent une «fausse alarme».

b. Vous quittez la maison et laissez les fenêtres ouvertes. La fumée d'un feu de feuilles, d'un BBQ ou d'un feu de foyer du voisinage s'infiltré par celles-ci et déclenche une «fausse alarme».

2.4 Mauvaise interprétation d'une pièce du système

a. Les avertisseurs de fumée interprètent une trop grande quantité d'humidité comme si celle-ci était de la fumée.

b. Les avertisseurs de fumée confondent de la poussière pour de la fumée.

c. À cause du mauvais fonctionnement ou de l'absence d'une hotte de cuisinière, lors de la cuisson d'aliments, les particules grasses pénètrent dans la chambre d'ionisation des avertisseurs de fumée pouvant provoquer une éventuelle «fausse alarme».

d. Un fil du système est accroché accidentellement et se brise en partie. Le mauvais contact qui en découle peut provoquer une «fausse alarme».

3. Que faire pour éviter les «fausses alarmes»

Celles provoquées par les avertisseurs de fumée

a. Assurez-vous que les avertisseurs de fumée demeurent propres. Dégagez les couvercles extérieurs et lavez-les au moins une fois par année. Époussetez régulièrement.

b. Au moins une fois l'an, ouvrez le couvercle de vos avertisseurs et délicatement, avec un chiffon humide sans savon, nettoyez votre chambre d'ionisation afin d'y déloger les graisses et la poussière accumulées. Utilisez au besoin un séchoir à cheveux à la position "air froid".

c. La sensibilité de l'avertisseur de fumée augmente lorsque la pile est faible. **Si votre système fonctionne à pile, remplacez-la au printemps de chaque année.**

d. Durant les journées chaudes et humides, assurez-vous qu'il y a une bonne circulation d'air dans la maison, particulièrement dans le corridor menant aux chambres où

sont installés les avertisseurs de fumée. Il ne faut pas hésiter à installer un ventilateur portatif orienté vers les avertisseurs de fumée.

e. Munissez-vous d'un hygromètre afin de mesurer régulièrement l'humidité relative de votre résidence. Quand l'humidité relative dépasse les 80 %, le risque de «fausses alarmes» provoquées par les avertisseurs de fumée est très élevé. Assurez-vous qu'il y a une bonne circulation d'air autour des avertisseurs de fumée. N'hésitez pas à utiliser des ventilateurs portatifs.

f. Si vous prenez une douche, assurez-vous de fermer la porte de la salle de bain avant d'entrer dans votre douche. Évacuez l'humidité de la salle de bain avant d'ouvrir la porte.

g. Quand vous êtes absent, assurez-vous que la circulation d'air dans la maison est bonne même si les fenêtres sont fermées.

4. Que faire lors d'une «fausse alarme»

4.1 Si vous êtes présent

a. Dans le cas d'un déclenchement des avertisseurs de fumée, utilisez la touche d'annulation autant de fois que nécessaire. Ventilez bien les avertisseurs de fumée situés dans la zone qui a déclenché l'alarme, que ce soit à cause de la fumée ou de l'humidité.

b. Assurez-vous que votre répondeur n'est pas branché, afin que les opérateurs de notre Centre de télésurveillance puissent vous rejoindre si nécessaire.

c. Dans tous les cas de déclenchement de votre système de sécurité, attendez quelques minutes avant d'utiliser votre téléphone. En effet, si vous étiez sur une ligne lorsque le Centre de télésurveillance tente de vous rejoindre ou que, suite à l'énerve-ment, vous ne répondez pas lorsque le Centre appelle, ce dernier transmettra votre alarme au Service de Sécurité publique concerné.

d. Ayez toujours votre code d'annulation en mémoire ou à la portée de la main.

4.2 Si vous êtes absent

a. Assurez-vous que les numéros de téléphone des personnes ressources que vous nous avez fournis sont toujours valides.

COMMENT DÉTECTER DES TROUBLES D'ALIMENTATION

Appareil à piles 9 volts

Lorsque le voyant rouge cesse de clignoter à toutes les 45 secondes ou que votre appareil émet un (1) "bip" à toutes les 45 secondes, c'est qu'il est temps de changer la pile.

Les piles Duracell MN 1604 9 volts ou l'équivalent sont les seules qui peuvent être utilisées.

- 1- Retirez la pile usée.
- 2- Appuyez sur le bouton (annulation) de l'avertisseur pendant 5 secondes. (voir item «G», p. 5)
- 3- Remplacez la nouvelle pile.
- 4- Attendez que l'appareil émette 5 «clics» avant de refermer le couvercle. Ces clics ne se font entendre qu'à l'avertisseur de fumée qui comporte l'unité centrale (téléavertisseur).
- 5- Si vous ne les entendez pas, enlevez la pile et répétez l'opération décrite précédemment

Si ce n'est pas le cas, communiquez sans tarder avec le Centre de service à la clientèle Microtec.

Appareils électriques et pile rechargeable

Les appareils alimentés à l'électricité, avec piles rechargeables, peuvent être distingués facilement des

appareils à pile 9 volts car ils possèdent deux voyants lumineux. Le voyant vert allumé indique que l'alimentation du circuit électrique est bien en place tandis que le voyant rouge clignotant indique que votre appareil est en fonction.

Lorsqu'il n'y a pas de panne électrique et que le voyant vert est éteint, que faire?

Vérifier si le transformateur de courant est bien en place dans la prise d'alimentation. Si oui, vérifiez le disjoncteur ou le fusible qui alimente la prise où votre appareil est branché.

Si le trouble persiste malgré ces vérifications, appelez le Centre de service à la clientèle Microtec.

Si le voyant rouge ne clignote plus à toutes les 45 secondes ou si votre appareil émet un (1) "bip" à toutes les 45 secondes, c'est que la pile est faible et qu'il faut la changer.

Les piles rechargeables Mallory nickel-cadmium NC 1604 9 volts ou l'équivalent sont les seules qui peuvent être utilisées. Placer la pile neuve dans l'appareil. Si elle n'a jamais été chargée auparavant, elle fera émettre à l'appareil un (1) "bip" à toutes les minutes jusqu'à ce qu'elle atteigne son niveau de fonctionnement.

EXAMEN DE CONTRÔLE

Quatre symptômes servent à signaler un problème de fonctionnement :

- L'avertisseur sonore ne se déclenche pas lorsqu'on appuie sur la touche jaune du Module d'urgence/annulation/vérification.
- L'avertisseur sonore ne se déclenche pas même en présence suffisante de fumée (dans une vérification avec fumée).
- Le voyant rouge reste allumé ou reste éteint continuellement.
- Votre Téléavertisseur ne rejoint pas le Centre de télésurveillance Microtec après le déclenchement d'une alarme.

Il faut alors vérifier les points suivants :

- Recherchez les dommages évidents.
- Vérifiez si la pile utilisée est du type recommandé.
- Vérifiez si la pile est bien branchée et bien polarisée : référez-vous à la section remplacement de la pile.
- Nettoyez doucement comme recommandé.
- Vérifiez si le fil est bien branché dans la prise téléphonique de la maison.

Si le problème n'est toujours pas éliminé, **NE PAS ENTREPRENDRE DE RÉPARATIONS**. Communiquez avec le Centre de service à la clientèle.

RECOMMANDATIONS

Votre système et votre appareil téléphonique sont reliés à la ligne téléphonique par l'entremise d'un FJTEL.

Toutefois, si vous étiez privé de l'usage de votre téléphone à cause d'un dérangement de votre appareil M-985, vous n'avez qu'à débrancher le FJTEL de la boîte de raccord téléphonique du téléavertisseur. Il ne reste plus qu'à prévenir immédiatement le Centre de service à la clientèle Microtec.

LIMITATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Les avertisseurs de fumée ne fonctionnent pas sans courant, donc ne fonctionnent pas sans alimentation électrique ou sans pile (pile retirée). Non plus lorsque la pile est usée ou qu'elle n'a pas été installée convenablement. Les systèmes actionnés par alimentation CA ne fonctionneront pas si le courant électrique est coupé par un incendie électrique, un fusible grillé, un coupe-circuit sauté ou pour toute autre raison, à moins qu'ils ne soient munis d'une pile rechargeable.

Les avertisseurs de fumée ne peuvent détecter des incendies qui commencent dans des endroits où la fumée ne peut les atteindre, des endroits tels que dans les cheminées, les murs, sur le toit ou derrière une porte fermée. Si les portes des chambres à coucher sont fermées pendant la nuit, vous devriez placer des avertisseurs de fumée dans chaque chambre ainsi que dans le hall commun à ces chambres.

Les avertisseurs de fumée ne peuvent capter non plus un incendie qui se produit à un autre étage d'une résidence ou d'un bâtiment. Par exemple, l'avertisseur de fumée placé au deuxième étage peut ne pas capter un incendie qui fait rage au premier étage ou au sous-sol. Vous devriez donc placer des avertisseurs de fumée à tous les étages d'une résidence ou d'un bâtiment.

L'alarme de votre Téléavertisseur est conforme ou supérieure aux exigences d'audibilité courantes des Laboratoires des assureurs du Canada. Toutefois, si l'avertisseur est situé à l'extérieur d'une chambre à coucher, il risque de ne pas réveiller une personne qui a le sommeil lourd, particulièrement si la porte de la chambre est fermée ou qu'elle n'est que partiellement ouverte. Si l'avertisseur de fumée est situé sur un autre étage que celui des chambres à coucher, il est encore moins probable que les gens qui dorment dans ces chambres soient réveillés. Dans de tels cas, les avertisseurs devront être reliés les uns aux autres de façon à ce qu'un avertisseur à n'importe quel niveau d'une résidence déclenche une alarme suffisamment forte pour réveiller les dormeurs qui se trouvent dans les chambres fermées. Votre représentant Microtec vous donnera tous les détails sur ces réseaux d'avertisseurs de fumée.

Tous les types de capteurs de fumée ont des restrictions. C'est pourquoi aucun type d'avertisseur de fumée ne peut capter et signaler tous les genres d'incendie. Le capteur que Microtec vous a fourni est un capteur par ionisation. Les avertisseurs par ionisation sont souvent reconnus pour être plus appropriés dans les cas de feu à évolution rapide, qui comptent pour 70 pour cent

des incendies de résidences, d'après l'association nationale de protection contre l'incendie. Les avertisseurs de fumée photo-électriques sont reconnus pour être plus appropriés pour détecter les feux couvants, qui comptent pour 30 pour cent des incendies de résidences.

En général l'avertisseur de fumée ne peut pas toujours avertir dans les cas d'incendies causés par des explosions violentes, des fuites de gaz, des rangements inadéquats de produits inflammables, la surcharge de circuits électriques, les enfants jouant avec des allumettes ou les incendies criminels.

Faites l'essai de nos avertisseurs en suivant nos instructions. Vérifiez et changez les piles au besoin. Mais rappelez-vous que ces avertisseurs ne sont qu'un des éléments d'un plan global de sécurité incendie. Élaborez un plan des issues de secours et pratiquez-le régulièrement. Il est vital d'avoir plus d'un chemin d'évacuation bien exercé. Munissez-vous d'extincteurs d'incendie homologués ULC placés stratégiquement dans les pièces telles que la cuisine, le garage ou l'atelier. Remplacez tous les avertisseurs de fumée au moins à tous les 10 ans.

L'installation d'avertisseurs de fumée peut vous donner le droit, dans certains cas, à des tarifs d'assurances moins élevés, mais l'utilisation d'avertisseurs de fumée ne remplace pas les assurances.

Les propriétaires et les locataires devraient continuer à assurer leur vie et leur propriété.

MESURES PRÉVENTIVES

Bien installés et bien entretenus, les avertisseurs de fumée constituent une partie importante d'un programme de sécurité domiciliaire contre l'incendie. Mais ce même programme doit aussi comprendre un examen de tous les risques d'incendie et l'élimination de toutes les situations dangereuses. Bien plus, en cas d'incendie, un plan d'évacuation bien établi et pratiqué d'avance peut sauver des vies. En voici les points importants à considérer:

- Restez toujours calme, ne paniquez pas.
- Veillez à ce que chaque membre de votre famille connaisse bien le signal d'alerte.
- Les portes, c'est la différence entre la survie et la mort. Avec votre main, vérifiez si elles sont chaudes avant de les ouvrir. Si elles sont chaudes, c'est le signe que le feu fait rage derrière. Laissez-les fermées et évacuez les lieux par une autre issue.
- Lorsque l'incendie s'est déclaré, ne pas perdre de temps à ramasser vos effets personnels. Prévenez tous les occupants et évacuez l'édifice. La vie est encore le bien le plus précieux.
- Appelez les pompiers de l'extérieur de l'édifice, même si le Téléavertisseur l'a probablement déjà fait.
- Rassemblez les occupants à un point de rencontre établi d'avance.

- Si vous êtes bloqué à l'intérieur, respirez près du plancher, couvrez votre bouche avec un tissu et rampez jusqu'à un endroit sûr en retenant votre respiration.

NE JAMAIS ENTRER DANS UN ÉDIFICE EN FLAMME

- Gardez toutes les portes et fenêtres fermées, à l'exception des issues de secours.
- Ne jamais ouvrir une porte sans avoir vérifié l'intensité de la chaleur.
- Un plan d'évacuation doit être établi avant qu'un incendie ne se déclare. Vaut toujours mieux prévenir que guérir.
- Tracez un plan de chaque étage de votre résidence. Effectuez fréquemment des exercices d'évacuation.

STATISTIQUES

FAITS SAILLANTS:

La direction générale de la sécurité civile enregistre entre 13 000 et 14 000 incendies par année, soit près de 40 par jour, environ 150 décès, 550 blessés et au-delà de 350 millions de dollars en pertes matérielles.

Réf. Division des statistiques de la Direction générale de la sécurité civile, Gouvernement du Québec.

GARANTIE LIMITÉE

Microtec inc. garantit que ses produits sont exempts de vice de fabrication et de main d'oeuvre, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien en ce qui concerne l'avertisseur de fumée, pour une période de un (1) an, à compter de la date d'achat. L'obligation découlant de la présente garantie se limitera à la réparation ou au remplacement d'une pièce quelconque des dits produits qui s'avérera défectueuse du point de vue matière première ou main-d'oeuvre lors d'une utilisation ou d'un usage normal pendant la période de garantie commençant à la date d'achat. Dans les trois premiers mois, les appareils sont garantis pièces et main-d'oeuvre au domicile de l'acheteur en autant que celui-ci a dûment signé le plan bronze garantie de base rattaché à son bail et formulaire d'adhésion. Par la suite, il faut alors envoyer le produit, port payé, à Microtec inc. 4780, rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures, Québec, Canada, G3A 2J9. Les frais de transport pour le retour sont à la charge de l'acheteur.

La présente garantie ne s'appliquera à aucun produit Microtec qui a été modifié, réparé ou transformé d'une quelconque façon sans le consentement exprès, par écrit, de la compagnie. La présente garantie ne s'applique pas à la pile d'alimentation de cet avertisseur de fumée qui, elle, est remplaçable.

TEST

*TOUS NOS APPAREILS SONT APPROUVÉS ULC. ILS SONT TESTÉS
EN LABORATOIRE ET DOIVENT SUBIR AVEC SUCCÈS UNE
AMBIANCE DE 90 % D'HUMIDITÉ À 40°C PENDANT
UNE PÉRIODE DE 12 HEURES.*

Manuel de l'utilisateur

Production: Service de prévention Microtec inc.
Chef de file en systèmes de sécurité

Édition 02/00

ULC





VISITEZ NOTRE SITE

<http://www.microtecsecurite.com>

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE MICROTEC

1 - 800 - 263 - 3638